

*Initiatives ministérielles*

tervenants de l'opposition, le terme «harmonie» ne fait pas partie de leur vocabulaire.

Afin de mettre les choses au clair, j'aimerais lire un texte qui explique comment fonctionne le système de péréquation.

Les paiements de péréquation sont calculés selon une formule énoncée dans la législation fédérale. Premièrement, le montant des recettes que chaque province pourrait tirer d'une assiette fiscale typique est calculé en tenant compte de pratiquement toutes les sources provinciales et locales possibles de recettes fiscales.

Deuxièmement, la capacité, par habitant, de chaque province de générer des recettes à partir de ces sources est comparée à celle de cinq provinces formant une norme *représentative*. À l'heure actuelle, cette norme correspond à environ 4 700 \$ par habitant.

Je m'arrête ici, mais je répète encore une fois que j'écoute avec intérêt les propos de mon collègue de Terre-Neuve lorsqu'il fait allusion aux Îles-de-la-Madeleine et aux étudiants de cette région. Toutefois, c'est une chose que d'être dans l'opposition mais cela en est une autre que de faire preuve de réalisme.

Évidemment, lorsque nous parlons de nos étudiants, que ceux-ci soient de Terre-Neuve, des Îles-de-la-Madeleine ou de la Gaspésie . . .

[Français]

—la Gaspésie, ou n'importe où au pays, monsieur le Président, c'est important, comme le premier ministre l'a déjà dit ici en cette Chambre: les contribuables sont toujours les mêmes. Qu'il s'agisse de taxes municipales, provinciales ou fédérales, c'est toujours la même personne qui paie ces taxes.

[Traduction]

Nous devons tenir compte de cette réalité lorsque nous discutons et que nous examinons ce qui a été proposé pour la période allant jusqu'au 31 mars 1994, comme l'a mentionné le ministre des Finances dans le budget.

L'opposition gémit en disant que nous avons fait des compressions. Ce n'est pas vrai. En fait, les paiements de péréquation sont passés de 5,9 p. 100 en 1984-1985 à 7,8 p. 100. Selon ma logique d'ancien professeur de mathématiques, cela correspond à une augmentation.

Les paiements de péréquation s'élevaient approximativement à 5,422 milliards de dollars en 1984-1985. Ces chiffres peuvent être consultés par tous les intéressés. En 1992-1993, le montant proposé est de 8,56 milliards de dollars. Ceci m'amène à poser la question: Le gouvernement a-t-il assez fait? Évidemment, si vous dépensez sans compter, cela est très difficile au niveau des finances personnelles et publiques, et quelqu'un doit en faire les frais.

Lorsqu'on parle de paiements de péréquation, d'harmonisation, de TPS et de taxe de vente provinciale, il faut reconnaître que tout cela fait partie d'un processus d'unification du Canada, tout en étant lié à une constitution

qui nous rendra plus forts et non plus faibles. On a parlé des riches et des pauvres. Évidemment, comme l'a mentionné mon collègue de Terre-Neuve, nous faisons partie d'un grand pays dans lequel les moins bien nantis peuvent bénéficier de l'aide de ceux qui sont plus à l'aise, comme cela a été le cas dans le passé. J'espère sincèrement qu'il continuera d'en être ainsi dans l'avenir.

Lorsque nous parlons de dépenser de l'argent, c'est-à-dire l'argent de ces mêmes contribuables, nous devons faire face à la réalité. Nous devons le faire lorsque nous parlons de paiements de péréquation, mais aussi dans le cas de chaque ministère du gouvernement. Pas plus qu'aucun autre gouvernement, notre gouvernement ne peut se laisser aller à faire des dépenses frivoles. Nous ne pouvons pas nous permettre d'emprunter de façon excessive.

Loin de moi l'idée de prendre la part de l'opposition. Compte tenu de tout ce que propose l'opposition officielle, notre déficit annuel excéderait peut-être aujourd'hui les 100 milliards de dollars si celle-ci formait le gouvernement.

Les contribuables seraient outrés par cela et ne l'accepteraient pas. La situation est très difficile, mais la critique est très facile pour les Terre-Neuviens, les Britannico-Colombiens ou les gens de ma circonscription. Nous avons été élus en 1984 et réélus en 1988 pour mettre de l'ordre dans les dépenses du gouvernement et cela n'a pas été facile.

La différence entre 5,4 milliards et 8,5 milliards de dollars n'est pas une perte. C'est un gain que les députés d'en face ont aussi oublié de signaler. Le taux d'inflation est tombé à 1,6 p. 100 environ. On a critiqué notre politique. Et pourtant, cette politique financière a été avantageuse pour les provinces.

Pour répondre à mon collègue de l'Ontario qui a dit que M. Rae n'acceptera jamais d'harmoniser—et nous n'avons nullement l'intention de parler outre mesure de la Constitution et de l'harmonie canadienne dans le débat sur ce projet de loi—, je dirai que le seul véritable gagnant de cette harmonisation ainsi que d'une meilleure gestion des recettes fiscales, municipales, provinciales ou fédérales, c'est le contribuable et, au bout du compte, notre magnifique pays, le Canada.

• (1700)

Ils parlent de l'état de dévastation dans lequel nous sommes. C'est vrai parce que nous ne pouvons pas nous permettre de dépenser davantage. Cependant, nous avons hâte au jour où nos finances rentreront dans l'ordre et où nous pourrions nous adresser de nouveau aux étudiants universitaires ainsi qu'aux provinces, qu'elles aient un gouvernement socialiste ou non, qu'elles soient ou non en faveur de l'égalité pour tous ou qu'on veuille ou non remettre les Canadiens au travail, ce qui est le